

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## PARUVEL

Version: 130f

Date de révision: 05/01/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: PARUVEL
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.  
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121  
F-67025 STRASBOURG CEDEX  
France  
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00  
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Autres dangers: Aucun.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- quartz (SiO<sub>2</sub>)
    - N° CAS: 14808-60-7
    - Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 2
    - SGH :
    - \* SGH08 - Danger pour la santé - STOT rép. 1 - H372
    - Divers :
    - VME mg/m<sup>3</sup> = 0,1
  - 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol
    - N° Id: 603-014-00-0 - N° CE: 203-905-0 - N° CAS: 111-76-2
    - Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 2
    - SGH :
    - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315
    - Irr. oc. 2 - H319
    - Divers :
    - VME ppm = 20 - VME mg/m<sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 246

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. En cas de malaise consulter un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## PARUVEL

Version: 130f

Date de révision: 05/01/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: /
4. 2. 1. Inhalation: Non applicable.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Non applicable.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Non applicable.
4. 2. 4. Ingestion: Non applicable.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Non applicable.
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Aucun.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Etanchéité

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • quartz (SiO<sub>2</sub>) : VME mg/m<sup>3</sup> = 0,1 • 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol : VME ppm = 20 - VME mg/m<sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 246

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## PARUVEL

Version: 130f

Date de révision: 05/01/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

• Quartz : VME mg/m<sup>3</sup> = 0.1

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains:

Porter des gants appropriés (EN 374)

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

vêtements de protection à manches longues

8. 2. 4. Protection des yeux:

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

### 8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

liquide

9. 1. 2. Couleur:

blanc

9. 1. 3. Odeur:

caractéristique

9. 1. 4. PH:

Non applicable.

9. 1. 5. Point d'éclair:

Non applicable.

9. 1. 6. Limites d'explosivité:

Non applicable.

9. 1. 7. Densité relative (eau = 1):

1,56

9. 1. 8. Viscosité:

700 mPa.s (20 °C)

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:

peut se disperser dans l'eau

9. 2. 2. Liposolubilité:

Non déterminé.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants:

Non déterminé.

### 9. 3. Autres données:

COV : 25 g/l

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:

Non déterminé.

10. 2. Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:

Non déterminé.

10. 4. Conditions à éviter:

Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles:

Aucune raisonnablement prévisible.

10. 6. Produits de décomposition dangereux:

Aucun.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:

Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation:

Non applicable.

11. 2. 2. Contact avec la peau:

Non applicable.

11. 2. 3. Contact avec les yeux:

Non applicable.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PARUVEL

Version: 130f

Date de révision: 05/01/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 2. 4. Ingestion: Non applicable.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Non déterminé.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.

12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.

12. 6. Autres effets néfastes: Non déterminé.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14. 2. Numéro ONU: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 1907-2006  
Règlement CE 1272-2008  
Règlement CE 790-2009  
Règlement CE 453-2010

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non déterminé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H332 Nocif par inhalation.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.  
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.  
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. 1. Date de la première édition: 20/05/2005

16. 4. 2. Date de la révision précédente: 08/03/2013

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## PARUVEL

Version: 130f

Date de révision: 05/01/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

---

16. 4. 3. Date de révision:	05/01/2015
16. 4. 4. Version:	130f
16. 5. Réalisé par:	SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr